

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LITTORAL

RAPPORT ANNUEL

2024-2025



**Centre
de services scolaire
du Littoral**

Québec 

MESSAGE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Chers membres de la communauté scolaire,

C'est avec fierté que nous vous présentons le **Rapport annuel 2024-2025** du Centre de services scolaire du Littoral. Cette année a été marquée par la résilience, l'innovation et l'engagement indéfectible de notre personnel, de nos élèves et de nos partenaires communautaires.

Nous avons eu le privilège de constater à quel point notre centre de services scolaire est animé par une volonté commune de favoriser la réussite éducative dans un contexte géographique unique. Notre équipe a su mettre en œuvre des initiatives porteuses, adaptées aux réalités locales, tout en maintenant des standards élevés de qualité, et ce, malgré les défis liés à l'éloignement et à la diversité des milieux.

Contexte budgétaire et ressources humaines

L'année 2024-2025 a également été marquée par des contraintes budgétaires importantes, notamment en raison des coupures ministérielles et du gel d'embauche imposés à l'échelle provinciale. Ces mesures ont eu un impact direct sur notre capacité à pourvoir certains postes essentiels et à maintenir le rythme de développement de certains projets.

Malgré ces défis, notre personnel a fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation et d'un engagement soutenu envers les élèves et les communautés. Nous avons redoublé d'efforts pour optimiser les ressources disponibles, favoriser la collaboration interservices et maintenir un niveau de service de qualité. Ces circonstances nous rappellent l'importance de la solidarité, de la créativité et de la gestion rigoureuse dans un contexte en constante évolution.

Vers l'avenir

Nous poursuivons notre mission avec détermination, en mettant l'élève au cœur de nos décisions. Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui contribuent, jour après jour, à faire vivre notre mission éducative. Ensemble, nous bâtissons un avenir prometteur pour nos communautés.



Marie-Pier Cabana
Administratrice



Nadia Landry
Administratrice adjointe

Table des matières

1. Présentation du Centre de services scolaire du Littoral.....	3
1.1. Le centre de services scolaire en bref	3
1.2. Faits saillants	3
1.3. Services éducatifs et autres services	4
2. Gouvernance du Centre de services scolaire du Littoral.....	9
2.1. Conseil d'administration	9
2.2. Autres comités de gouvernance.....	9
2.3. Code d'éthique et de déontologie	11
2.4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	11
3. Résultats.....	11
3.1. Plan d'engagement vers la réussite	11
3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence	13
3.3. Procédure d'examen des plaintes	14
4. Utilisation des ressources.....	15
4.1. Répartition des revenus du Centre de services scolaire du Littoral.....	15
4.2. Ressources financières	16
4.3. Gestion et contrôle des effectifs	18
4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	18
4.5. Ressources matérielles et informationnelles	19
5. Annexe du rapport annuel.....	20
Rapport de la protectrice régionale de l'élève	20



1. Présentation du Centre de services scolaire du Littoral

1.1. Le centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire du Littoral, par son statut particulier, est unique dans la province de Québec. Fondé en avril 1967, il est administré par une administratrice, nommée par le Conseil des ministres, qui remplace le conseil d'administration et la direction générale. Le centre de services scolaire dessert les écoles et les centres d'éducation des adultes situés à l'extrémité est du Québec, soit en Basse-Côte-Nord et à l'Île-d'Anticosti. Toutes les municipalités comprises entre Kegaska et Blanc-Sablon ainsi que celle de Port-Menier ont des populations qui varient entre 100 et 1000 habitants. Ce vaste territoire d'environ 460 kilomètres est non desservi par un réseau routier, sauf pour l'extrémité ouest à Kegaska et pour la portion est où la route 138 relie les villages de Vieux-Fort, Rivière St-Paul, Lourdes-de-Blanc-Sablon et Blanc-Sablon au Labrador. Plus spécifiquement, le Centre de services scolaire du Littoral offre des services dans neuf villages anglophones (Kegaska, Chevery, Harrington Harbour, La Tabatière, Mutton Bay, Saint-Augustin, Vieux-Fort, Rivière St-Paul et Blanc-Sablon) ainsi que dans quatre villages francophones (La Romaine, Tête-à-la-Baleine, Port-Menier (Île-d'Anticosti) et Lourdes-de-Blanc-Sablon).

École	Village	Clientèle scolaire
St-Joseph	Port-Menier (Île-d'Anticosti)	16 + 2*
Kegaska	Kegaska	6
Harrington	Harrington Harbour	8
Netagamiou	Chevery	35
Gabriel-Dionne	Tête-à-la-Baleine	8
Mecatina	La Tabatière	21
St-Augustine	Saint-Augustin	41
Mountain Ridge	Vieux-Fort	42
St-Paul	Rivière St-Paul	48
Mgr-Scheffer	Lourdes-de-Blanc-Sablon	137
Centre	Village	
Marie-Sarah	La Romaine	
St-Bernard	Lourdes-de-Blanc-Sablon	
St-Lawrence	Mutton Bay	

* Enseignement à la maison

1.2. Faits saillants

Les faits saillants du Centre de services scolaire du Littoral pour l'année scolaire 2024-2025 incluent, entre autres :

- Le classement au premier rang des centres de services scolaires de la Côte-Nord pour les résultats des élèves aux épreuves ministérielles de quatrième et cinquième secondaire (école Mgr-Scheffer, seule école recensée), selon le palmarès publié par l'Institut Fraser;
- La performance exceptionnelle d'élèves à plusieurs événements, dont le Défi OSEntreprendre, le gala RSEQ Côte-Nord, le Concours international de Haïku ainsi que le parcours Photo-Graphie de l'Odyssée culturelle;
- L'offre du programme AEP en Charpenterie-menuiserie a permis la diplomation de 18 élèves ainsi que la construction de 10 cabanons pour les résidences des employés;
- L'amélioration de notre infrastructure par le remplacement des serveurs dans les établissements;
- La participation à un projet de recherche de l'École d'architecture de l'Université de Montréal portant sur le territoire de la Basse-Côte-Nord.

1.3. Services éducatifs et autres services

L'organisation des Services éducatifs

En 2024-2025, les Services éducatifs étaient dirigés à temps plein par une directrice et une directrice adjointe. L'équipe des Services éducatifs était composée de sept professionnels, soit en rééducation, travail social (congé de maternité), pédagogie, adaptation scolaire, bibliothéconomie, développement communautaire, vie étudiante, ainsi que de quatre membres du personnel de soutien pour l'organisation scolaire, le secrétariat de gestion et les loisirs. De plus, l'équipe a eu le soutien de professionnels externes en orthophonie, ergothérapie, neuropsychologie, orthopédagogie et en orientation scolaire.

Les outils technologiques tels que TEAMS ont contribué de manière significative à promouvoir les échanges et la collaboration entre les professionnels et les équipes-écoles.

L'effectif scolaire

Au 30 septembre 2024, nous avons déclaré 366 élèves à notre centre de services scolaire, plus 2 élèves qui ont reçu l'enseignement à la maison, soit une diminution de 14 élèves par rapport à 2023-2024. De ce nombre, 163 élèves provenaient du secteur francophone et 203 élèves du secteur anglophone. Au total, 4 % des élèves ont été déclarés comme vivant avec un handicap ou une incapacité, tandis que 37 % des élèves ont été suivis de plus près puisqu'ils représentaient un risque de difficultés de comportement ou d'apprentissage.

Les partenaires et les collaborateurs

- Organismes de la santé et des services sociaux locaux, régionaux et provinciaux;
- Centres d'apprentissage communautaires (CLC);
- Agents de service régional de soutien et d'expertise (ASRSE)(secteur francophone);
- Centres d'excellence (secteur anglophone);
- Commission scolaire Eastern Shores et centres de services scolaires de la Côte-Nord (secteur des jeunes);
- *Virtual Campus*, Commission scolaire Western Québec (en collaboration avec LEARN);
- *LEARN*;
- *Leadership Committee for English Education in Québec* (LCEEQ);
- Association des Coasters;
- Réussite - Accomplissement - Persévérance (RAP) Côte-Nord;
- École branchée;
- *Directors of English Education Network* (DEEN);
- Réseau axé sur le développement des Compétences des élèves par l'Intégration des Technologies (RÉCIT);
- *Administrator Complementary Educational Services* (ACES);
- Directions des Services éducatifs (DSÉ) Côte-Nord;
- RSEQ Côte-Nord.



Les services aux élèves et aux écoles en lien avec les priorités du Centre de services scolaire du Littoral

RELATION AVEC LES ÉCOLES - DIRECTIONS ET ÉQUIPES-ÉCOLES	
Actions mises en place 2024-2025	Priorités 2025-2026
Planification des visites des écoles pour les professionnels en fonction des besoins des directions d'établissement et des observations professionnelles.	En continuité.
Préparation et révision de documents-cadres de notre centre de services scolaire. Guides : - Sorties scolaires. Politiques : - Politique de l'adaptation scolaire.	Accompagner le personnel sur l'existence et l'utilisation des documents.
ORGANISATION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES	
Actions mises en place 2024-2025	Priorités 2025-2026
Rencontres en équipe multidisciplinaire aux 6 semaines avec les directions d'établissement.	Poursuivre le développement des équipes-écoles dans la gestion au quotidien avec les élèves sans avoir besoin de faire des évaluations.
Priorité sur les mesures d'intervention universelles.	Développer la capacité des équipes-écoles à être proactives dans la gestion d'un portrait de classe inclusif selon les besoins de chaque enfant. Mettre en place une pédagogie différenciée.
Instances locales, 2 rencontres. Nous avons eu comme sujet : présentation de la gamme de services DI-TSA-DP ainsi que des services DPJ, présentation du kinésiologue et de l'infirmière scolaire.	Poursuivre la collaboration entre les écoles et le CISSS,.
Évaluations, consultations, suivis, soutien des partenaires externes. Nombre d'évaluations/dépistages : - Neuropsychologie : 9 évaluations et des consultations effectuées; - Orthophonie : 9 évaluations ont été réalisées, accompagnées de nombreux suivis; - Ergothérapie : 32 suivis et évaluations effectués, en complément des dépistages réalisés en maternelle 4 ans et 5 ans. Organisation de plusieurs rencontres avec les équipes-écoles et les parents. Soutien aux équipes pédagogiques dans la gestion de divers dossiers; - Orthopédagogie : 21 évaluations (plans d'aide) réalisées, accompagnées de nombreux suivis.	Assurer la mise en place des recommandations des professionnels.
Suivi psychosocial par nos services en fonction des besoins.	En continuité.
Soutien pour le programme <i>Second Step</i> .	En continuité.

Comité consultatif des services aux élèves HDAA (CCSEHDAA) : 3 rencontres.	En continuité.
Accompagnement des techniciens en éducation spécialisée.	En continuité.
Soutien à distance des Agentes de service régional de soutien et d'expertise (ASRSE) et des Centres d'excellence.	En continuité.
Plan d'intervention (PI) : Soutien aux équipes-écoles.	Démystifier les moyens adaptés à l'évaluation et à l'utilisation des outils technologiques.
Soutien aux équipes-écoles pour les programmes de formation axés sur l'emploi.	En continuité.
Programme de formation, trajectoires spécifiques : • CAPS : 4 (Mgr-Scheffer, St-Augustine, Netagamiou); • Défi : 1 (St-Joseph); • DIP : 2 (Mgr-Scheffer); • Formation métier semi-spécialisé : 0; • Formation préparatoire au travail : 1 (St-Joseph); • Programme modifié (une ou plusieurs disciplines) : 24 élèves ont un ou des programmes modifiés dans le CSSL; • Francisation : 3 élèves.	À titre d'information.
Soutien à l'élaboration de codes de vie dans les écoles.	En continuité.
Soutien à l'élaboration de plans d'action contre la violence et l'intimidation selon les nouvelles exigences du MEQ.	Ajuster les plans d'action selon les nouvelles exigences du ministère.
Soutien pour le sondage <i>NotreÉCOLE</i> .	En continuité.
Participation des élèves à certaines activités sportives et culturelles : • Compétition locale cross-country à Blanc-Sablon : 57 athlètes. • Compétition régionale cross-country à Forestville : 7 athlètes. • Compétition provinciale cross-country à Saint-Lazare : 1 athlète. • Camp local volleyball à l'école Mgr-Scheffer : 27 élèves du primaire et 40 élèves du secondaire. • Compétition régionale de volleyball à Baie-Comeau : 19 participants juvéniles (féminin et masculin) et 18 participants benjamins (féminin et masculin). • Compétition badminton local à Blanc-Sablon : 45 athlètes. • Compétition régionale de badminton à Baie-Comeau : 19 athlètes. • Compétition locale d'athlétisme à Blanc-Sablon : 110 athlètes. • Compétition régionale d'athlétisme à Baie-Comeau : 42 athlètes. • Compétition provinciale d'athlétisme à Saguenay : 13 athlètes. • Congrès Voix des élèves : 16 élèves de 6 écoles. • Camp actif à Blanc-Sablon : 36 élèves de 7 écoles.	À titre d'information.

• Compétition régionale de <i>Secondaire en spectacle</i> à Havre-Saint-Pierre : 1 élève de l'école Mgr-Scheffer. • Camp de ville : 12 élèves de 6 écoles. • Parlement écolier à Québec : 3 élèves de l'école Mgr-Scheffer et 3 élèves de l'école Netagamiou.	
Accompagnement individuel pour la LU.	En continuité.
Le processus de catalogage pour l'école Mountain Ridge est finalisé. Celui de l'école Gabriel-Dionne est en cours et celui de l'école St-Paul est lancé.	Le processus de catalogage de l'école Gabriel-Dionne, en continuité. Le processus de catalogage sera initié pour l'école Netagamiou. Le catalogage des nouveaux ouvrages pour les écoles Mountain Ridge, Mecatina et St-Augustine. Mise en place d'une signalisation par genre pour les sections de la bibliothèque.
Sélection de livres pour toutes les bibliothèques.	En continuité.
Assurer la rotation des livres avec le Réseau BIBLIO de la Côte-Nord (RBCN).	En continuité.
Participation au programme <i>Un livre à moi</i> du Canadian Children's Book Centre (CCBC) donnant accès à un livre gratuit pour tous les élèves du préscolaire et du 1 ^{er} cycle.	Programme terminé.
Activés d'animation du livre.	En continuité.
Médiation en lecture.	En continuité.
Activités de lecture en classe et virtuelles (À GO, on lit!).	En continuité.
Atelier sur les compétences informationnelles (IA et citoyenneté numérique).	En continuité.
Mise en valeur des lieux physiques.	En continuité.
Cartes de bibliothèque numériques.	Les cartes de bibliothèque numériques universelles seront prises en charge par Réseau BIBLIO.
Ateliers animés dans le cadre du programme de prévention des dépendances.	En continuité.
Rencontres individuelles avec tous les élèves de la 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e secondaire par la conseillère en orientation.	En continuité.
Passation de tests psychométriques à tous les élèves de la 3 ^e secondaire et à quelques élèves de la 4 ^e et la 5 ^e secondaire qui ont voulu le repasser.	En continuité.
Accompagnement des équipes-écoles pour les élèves présentant des difficultés visuelles par les personnes désignées en déficience visuelle.	En continuité.
Soutien à la gestion de la classe.	En continuité.
Accompagnement des équipes-écoles pour le développement des projets éducatifs et des plans d'action des écoles.	En continuité.
Accompagnement des responsables de CLC.	En continuité.

ORGANISATION DES SERVICES PÉDAGOGIQUES	
Actions mises en place 2024-2025	Priorités 2025-2026
Accompagnement sur les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) et le programme d'éducation à la sexualité.	En continuité. Déploiement des contenus obligatoires pour le développement des compétences personnelles et sociales.
Accompagnement Mozaïk-Portail : Directions d'établissement, secrétaires, enseignants, parents.	En continuité.
Soutien à la sanction des études.	En continuité.
Bilinguisme.	En continuité.
Participation à une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) en math pour les enseignants des écoles anglophones du primaire.	En continuité, au besoin.
Formation et information offertes aux enseignants sur le nouveau programme CCQ (Culture et citoyenneté québécoise).	Poursuite de l'accompagnement des enseignants, au besoin.
Élaboration des bulletins mensuels anglophones pour les enseignants.	En continuité.
Développement du Padlet pour recueillir des ressources gratuites pour les enseignants du secteur anglophone.	En continuité.
Formations liées au centre de correction.	En continuité.
Réunions de collaboration avec les enseignants des écoles anglophones.	En continuité, au besoin.
SUIVI POUR LES ÉLÈVES AU POSTSECONDAIRE 5	
Pour l'année scolaire 2024-2025, le CSSL compte 28 élèves finissants en 5 ^e secondaire. Parmi ceux-ci, 23 ont réussi à obtenir leur diplôme d'études secondaires. Deux élèves ont entamé un parcours de formation générale pour adultes. Un élève est en emploi, une élève effectuera une reprise et un élève suit un parcours dont les modalités restent à préciser.	

Les autres services aux élèves

Des services de transport scolaire étaient assurés pour les élèves de Port-Menier, Mutton Bay, La Tabatière, Vieux-Fort, Rivière St-Paul, Brador, Blanc-Sablon et Lourdes-de-Blanc-Sablon.

Des services de garde étaient en place dans les écoles Mgr-Scheffer et St-Augustine.

La surveillance du midi a été organisée aux écoles Mecatina, Mountain Ridge, St-Paul et Mgr-Scheffer.

La **maternelle 4 ans à temps plein** a été offerte aux écoles Mgr-Scheffer, St-Augustine, Mountain Ridge et Netagamiou. La **maternelle 4 ans à temps partiel** a été offerte à l'école Mecatina.

Les particularités en 2024-2025

Le déboulage n'étant plus autorisé, tous les élèves de 4^e et 5^e secondaire ont pu suivre les cours nécessaires à leur progression.

Le parcours de formation axée sur l'emploi a été dispensé à un élève de l'école St-Joseph, inscrit dans la formation préparatoire au travail (FPT). Cet élève a rempli avec succès l'ensemble des critères du programme FTP et a obtenu sa qualification.

2. Gouvernance du Centre de services scolaire du Littoral

2.1. Conseil d'administration

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

Calendrier des séances tenues

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

Décisions du conseil d'administration

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

2.2. Autres comités de gouvernance

▪ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral

▪ Liste des comités du Centre de services scolaire du Littoral et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Groupe consultatif Basse-Côte-Nord	Mme Mona Bond M. Paul Campanelli Mme Gladys Driscoll Martin Mme Érica Joncas Mme Nadia Landry Mme Susie Martin M. Marc-André Masse Mme Ashley Roberts Mme Valérie Roux Mme Cynthia Thomas Mme Christine Vatcher
Comité consultatif de gestion (CCG)	Mme Geneviève Boucher Mme Marie-Pier Cabana M. Paul Campanelli M. Charles Chagnon M. Stéphane Daoust M. Benoît Dubé Mme Sophie Fortin Mme Marie Hamel Mme Martine Joncas Mme Nadia Landry M. Marc-André Masse Mme Nathalie Mathieu M. Sébastien Nantel Mme Ana Osborne Mme Marie-Pier Rioux Mme Valérie Roux Mme Katia Tardif

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)	Mme Gabrielle Anderson M. Dean Buckle Mme Erica Joncas (comité de parents) M. Bruno Courville Mme Nathalie Mathieu Mme Julie Dufour Mme Patricia Pratt Mme Marie Hamel Mme Tara-Lee Lavallée M. Marc-André Masse Mme Nancy Rémillard M. Keith Rowsell Mme Stéphanie Hause Mme Lydia Shattler Mme Katia Tardif Mme Christa Walsh Mme Abbygail Wellman Mme April Spingle
Comité de parents (CP)	<i>Parents</i> Mme Brittany Anderson Mme Shally Bateman M. Cédric Kurt Fabroni Mme Érica Joncas Mme Geneva Jones Mme Megan Keats Mme April Kippen Mme Susie Martin M. Samuel Monger Mme Nancy Rémillard Mme Ashley Roberts Mme Riita Strickland <i>CSSL</i> Mme Sophie Fortin Mme Marie Hamel Mme Nadia Landry M. Marc-André Masse Mme Valérie Roux
Comité de répartition des ressources (CRR)	Mme Marie-Pier Cabana M. Paul Campanelli M. Charles Chagnon M. Benoit Dubé Mme Sophie Fortin Mme Marie Hamel Mme Martine Joncas Mme Nadia Landry M. Marc-André Masse Mme Nathalie Mathieu Mme Ana Osborne Mme Marie-Pier Rioux Mme Valérie Roux Mme Katia Tardif

Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ)

Mme Ashley Babin-Duguay
Mme Marsha Buckle
M. Paul Campanelli
M. Alain Desrochers
M. Benoit Dubé
Mme Sophie Fortin
Mme Marie Hamel
Mme Nadia Landry
M. Marc-André Masse
Mme Rebecca Nadeau-Monger
Mme Ana Osborne
Mme Kathy Roy
Mme Julie Roy-Landry
Mme Katia Tardif

2.3. Code d'éthique et de déontologie

La mise à jour du Code d'éthique et de déontologie a été effectuée.

2.4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Le Centre de services scolaire du Littoral n'a pas traité de dossier de divulgation d'actes répréhensibles.

3. Résultats

3.1. Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1. Résultats du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

- Orientation 1 : Développer le plein potentiel des élèves en respectant leurs capacités et leurs besoins.

Objectif	Indicateur	Valeur actuelle	Cible 2026-2027	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
1.1 Augmenter de 4 % le taux d'obtention d'un premier diplôme ou qualification 7 ans après l'entrée au secondaire pour l'ensemble des élèves.	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou qualification 7 ans après l'entrée au secondaire.	82,8 %	86,8 %	85,1 %	85,1 %
1.2 Augmenter de 5 % le taux d'obtention d'un premier diplôme ou qualification des garçons 7 ans après l'entrée au secondaire.	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou qualification des garçons 7 ans après l'entrée au secondaire.	80 %	85 %	81,0 %	81,0 %
1.3 Augmenter 6,7 % le taux d'obtention d'un premier diplôme ou qualification des élèves HDAA 7 ans après l'entrée au secondaire.	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou qualification des élèves HDAA 7 ans après l'entrée au secondaire.	57,1 %	63,8 %	69,6 %	78,9 %
1.4 Diminuer de 5 % la proportion d'élèves non diplômés à la fin de la 5 ^e secondaire en raison d'un échec en mathématique de 4 ^e secondaire.	Proportion des élèves non diplômés en raison d'un échec en mathématique de 4 ^e secondaire.	12,5 %	7,5 %	8,6 %	0 %

1.5 Augmenter de 13,3 % la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire.	Proportion des élèves qui obtiennent 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire.	66,7 %	80 %	66,7 %	71,43 %
1.6 Augmenter de 28,8 % la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématiques (compétence résoudre), 6 ^e année du primaire.	Proportion des élèves qui obtiennent 70 % et plus à la compétence résoudre de l'épreuve obligatoire de mathématique, 6 ^e année du primaire.	46,2 %	75 %	71,4 %	82,61 %
1.7 Augmenter de 6,2 % la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français langue d'enseignement, 2 ^e année du secondaire.	Proportion des élèves qui obtiennent 70 % et plus à l'épreuve obligatoire d'écriture en français langue d'enseignement, 2 ^e année du secondaire.	68,8 %	75 %	60 %	88,89 %
1.8 Augmenter de 100 % la proportion des écoles et des centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève.	Proportion des écoles et des centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève.	0 %	100 %	0 %	0 %
1.9 Donner accès à des projets pédagogiques particuliers à 75 % des élèves du secondaire.	Proportion d'élèves du secondaire participant à des projets pédagogiques particuliers.	0 %	75 %	2,6 %	3,8 %
1.10 Augmenter de 26 % la proportion d'élèves se disant heureux à l'école.	Proportion des élèves répondant <i>oui</i> , toujours ou souvent à l'affirmation « Je suis heureux à l'école. »	49 %	75 %	Résultat en 2024-2025	41,0 %

- **Orientation 2** : Promouvoir le développement du sentiment d'efficacité personnelle et collective de l'ensemble du personnel.

Objectif	Indicateur	Valeur actuelle	Cible 2026-2027	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
2.1 Augmenter de 14 % la satisfaction du personnel quant au perfectionnement professionnel auquel il participe.	Proportion des membres du personnel répondant <i>toujours</i> ou <i>souvent</i> à l'affirmation « Les activités de perfectionnement correspondent à mes besoins. »	66 %	80 %	Résultat en 2024-2025	59 %
2.2 Augmenter de 20 % la satisfaction du personnel sur la qualité de l'accompagnement professionnel reçu.	Proportion des membres du personnel répondant <i>toujours</i> ou <i>souvent</i> à l'affirmation « Je reçois des commentaires utiles sur mon travail. »	60 %	80 %	Résultat en 2024-2025	57 %
2.3 Augmenter de 18 % la proportion du personnel recevant de la supervision professionnelle.	Proportion des membres du personnel répondant <i>toujours</i> ou <i>souvent</i> à l'affirmation « Je reçois de la supervision. »	62 %	80 %	Résultat en 2024-2025	58 %

3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1. Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire du Littoral

- Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 et plus événements déclarés

Établissement scolaire	INTIMIDATION ET VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Nom de l'établissement scolaire (nombres d'élèves de l'établissement)	Exemple : Moins de 10 événements déclarés	Exemple : 1,8 %
St-Joseph (16 + 2 EAM)	Aucun événement	-
Kegaska (6)	Aucun événement	-
Harrington (8)	Aucun événement	-
Netagamiou (35)	Aucun événement	-
Gabriel-Dionne (8)	Aucun événement	-
Mecatina (25)	Moins de 10 événements déclarés	0 %
St-Augustine (41)	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Mountain Ridge (42)	Moins de 10 événements déclarés	0 %
St-Paul (48)	Aucun événement	-
Mgr-Scheffer (137)	De 20 à 39 événements déclarés	0 %

3.2.2. Interventions dans les établissements du Centre de services scolaire du Littoral

Tous les établissements ont mis en place un plan de lutte contre l'intimidation et la violence, visant à prévenir et à contrer toute forme d'intimidation et de violence, afin de garantir des environnements scolaires sains et sécuritaires pour l'ensemble des élèves. Les incidents mentionnés précédemment ont été étroitement suivis par les intervenants ainsi que les directions d'établissement, permettant la mise en œuvre d'interventions appropriées en fonction de la nature et de la gravité de chaque situation. Parmi ces mesures figurent notamment des communications et des rencontres avec les élèves et leurs familles, des actions de réparation, des interventions individualisées, l'application de sanctions conformément au code de vie, l'élaboration de plans d'accompagnement, ainsi que des références vers des professionnels ou partenaires spécialisés. À ce jour, aucune plainte relative à des incidents d'intimidation ou de violence n'a été déposée auprès du protecteur de l'élève.

3.3. Procédure d'examen des plaintes

Conformément à la *Procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* du Centre de services scolaire du Littoral, le cheminement d'une plainte se déroule principalement en trois (3) étapes :

1. **S'adresser directement à la personne impliquée dans la situation ou communiquer avec le supérieur immédiat de la personne impliquée.** Plusieurs situations peuvent être résolues facilement en s'adressant directement à la personne concernée. Parfois, il s'agit simplement de communiquer avec le membre du personnel impliqué dans la situation. Il ou elle peut également contacter le supérieur immédiat du membre du personnel impliqué dans la situation. Ce dernier doit examiner la plainte et chercher, dans la mesure du possible, à régler la situation.
2. **Communiquer avec le responsable des plaintes.** Si les démarches précédentes ne permettent toujours pas de régler la situation à la satisfaction du plaignant, le supérieur immédiat dirige ce dernier au responsable de l'examen des plaintes qui tentera de trouver une solution.
3. **Communiquer avec le protecteur de l'élève.** Le plaignant insatisfait du traitement de la plainte par le centre de services scolaire peut demander l'intervention du protecteur de l'élève pour analyse.

Les écoles du Centre de services scolaire du Littoral ont mis en œuvre de nombreuses initiatives visant à prévenir la violence et l'intimidation. Elles ont bénéficié d'un accompagnement spécifique dans leur démarche d'amélioration du *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence*, afin d'adopter les meilleures pratiques en la matière. Le sondage *NotreÉCOLE* a été déployé dans ces établissements, offrant ainsi aux élèves une plateforme pour exprimer leur voix et permettant d'orienter les actions à entreprendre. Par ailleurs, des programmes de développement socio-émotionnel, tels que Moozoom et Second Step, ont été intégrés dans les écoles afin de fournir aux élèves les outils nécessaires à la résolution de problèmes et au renforcement de leurs compétences sociales.



4. Utilisation des ressources

4.1. Répartition des revenus du Centre de services scolaire du Littoral

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

La répartition annuelle des revenus permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières dont le centre de services scolaire dispose afin d'offrir des services de qualité visant à favoriser la réussite des élèves. La répartition des ressources est en lien avec l'atteinte de ses objectifs fixés en conformité avec son *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) et les projets éducatifs de ses établissements.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

L'équité, la transparence, le respect des encadrements légaux et le maintien de l'équilibre budgétaire sont les principes directeurs qui guident la répartition annuelle des revenus.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Les montants sont alloués en fonction de la clientèle, des besoins exprimés par les établissements et des sommes reçues par le ministère.



4.2. Ressources financières

État de la situation financière au 30 juin 2025

	2025	2024
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (découvert bancaire)	10 768 478,52	9 434 682,00
Subvention de fonctionnement à recevoir	2 552 239,07	3 762 984,42
Subvention d'investissement à recevoir	21 850 271,72	23 956 062,76
Débiteurs	1 147 051,58	471 070,72
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	36 318 040,89	37 624 799,90
PASSIFS		
Emprunts temporaires	219 598,00	544 758,00
Créditeurs et frais courus à payer	2 990 086,30	2 026 796,16
Subvention d'investissement reportée	33 919 808,60	31 805 996,11
Revenus perçus d'avance	18 693,70	200 823,05
Provision pour avantages sociaux	1 002 284,14	1 158 306,55
Dettes à long terme faisant l'objet d'une subvention	20 313 024,46	21 931 782,10
Autres passifs	888 727,33	1 682 389,14
TOTAL DES PASSIFS	59 352 222,53	59 350 851,11
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-23 034 181,64	-21 726 051,21
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	35 558 426,37	33 490 681,51
Charges payées d'avance	211 138,82	157 815,75
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	35 769 565,19	33 648 497,26
EXCÉDENT ACCUMULÉ	12 735 383,55	11 922 446,05

État des résultats
Exercice clos le 30 juin 2025

	2025	2024
REVENUS		
Subvention de fonctionnement du MEQ	25 053 419,44	24 821 357,58
Subvention d'investissement	9 879,99	277 134,94
Autres subventions et contributions	502 179,65	343 686,15
Droits de scolarité et frais de scolarisation	26 990,61	72 090,39
Ventes de biens et services	494 204,07	245 000,24
Revenus divers	364 467,12	350 716,63
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	2 200 562,25	1 906 705,74
Total des revenus	28 651 703,13	28 016 691,67
CHARGES		
Activités d'enseignement et de formation	9 941 069,49	8 888 056,03
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	6 881 872,78	7 179 878,42
Services d'appoint	1 223 288,40	1 064 530,99
Activités administratives	3 524 116,12	3 188 161,52
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	4 298 183,59	4 185 156,05
Activités connexes	2 126 257,66	2 948 789,00
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	-156 022,41	-9 171,64
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	0,00	0,00
Total des charges	27 838 765,63	27 445 400,37
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	812 937,50	571 291,30

4.3. Gestion et contrôle des effectifs

- Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	31 062,15	0,00	31 062,15	22
2. Personnel professionnel	21 846,00	0,00	21 846,00	19
3. Personnel enseignant	106 945,20	294,41	107 239,61	181
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	84 167,54	5,90	84 173,44	133
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	29 723,83	125,25	29 849,08	37
Total en heures	273 744,72	425,56	274 170,28	392

L'organisme préconise l'utilisation du français pour son personnel, exception faite pour le personnel des écoles anglophones ainsi que le personnel enseignant de langue seconde et tierce. Le nombre d'enseignants ayant un niveau de connaissances spécifiques d'une autre langue est de 36.

- Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)	290 213,44
<i>Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo</i>	
Total des heures rémunérées effectuées (B)	274 170,28
<i>Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo</i>	
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu	-16 043,16
Calcul : (C) = (B) – (A)	
Respect du niveau de l'effectif	Oui
Choix de réponse : Oui/Non (Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)	

4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

- Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025.

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	4	261 202,89 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	25	3 493 502,10 \$
Total	29	3 754 704,99 \$

4.5. Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1. Ressources matérielles

▪ Maintien de l'actif immobilier du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

2023-2024 (Année précédente)	2024-2025 (Année de reddition de compte)		
Solde des allocations non dépensées au 30 juin 2024	Allocation pour l'année 2024-2025	Dépenses encourues pour l'année 2024-2025	Solde des allocations non dépensées au 30 juin 2025
7 643 180 \$	5 567 544 \$	2 946 696 \$	10 264 028 \$

Projets réalisés en 2024-2025 :

- Rénovation de la cuisine à l'école Mgr-Scheffer;
- Désamiantage du sous-sol à l'école Kegaska;
- Remplacement du déshumidificateur à l'école Netagamiou;
- Remplacement de l'automate de chauffage à l'école St-Joseph.

Projets en cours de réalisation en 2024-2025 :

- Remplacement de la génératrice à l'école Harrington;
- Réfection de la cuisine et du bloc sanitaire à l'école St-Augustine;
- Ajout de dix cabanons pour les résidences des employés.

4.5.2. Ressources informationnelles

Maintien des actifs informationnels pour 2024-2025

2024-2025 (Année de reddition de compte)	
Allocation pour l'année 2024-2025	Investissements encourus pour l'année 2024-2025
1 144 519,00 \$	804 596,24 \$

En 2024-2025, le Service des technologies de l'information a vécu beaucoup de changement tout au long de l'année. L'équipe était composée de cinq membres : trois techniciens en informatique, un technicien en informatique classe principale en surcroît et un directeur.

Les membres de l'équipe ont assuré un soutien pédagogique et administratif à l'ensemble de l'organisation. L'équipe a répondu à plus de 4000 requêtes d'assistance provenant des écoles, des centres d'éducation des adultes et des bureaux administratifs.

L'équipe a également maintenu à jour le parc informatique composé d'environ :

- 650 postes de travail;
- 500 tablettes numériques de type iPad;
- 46 imprimantes réseau;
- 85 tableaux interactifs ou télévisions intelligentes (Smartboard);
- 20 systèmes de visioconférence;
- 14 serveurs physiques qui supportent +-50 serveurs virtuels.

De plus, voici les projets de l'équipe des technologies de l'information :

- Développement d'un intranet via la plateforme SharePoint comme outil de gestion documentaire;
- Achat de 235 ordinateurs portables;
- Achat de 6 nouveaux serveurs pour les écoles;
- Migration vers Antidote Web;
- Remplacement du système de requêtes afin d'y inclure les élèves;
- Déplacement des techniciens dans les écoles;
- Achat d'une nouvelle infrastructure de sauvegarde;
- Déploiement d'un environnement d'intelligence d'affaires;
- Modernisation et renouvellement des systèmes d'interphone et de cloches dans les écoles;
- Formations aux enseignants sur les nouveaux logiciels déployés;
- Rehaussement de l'infrastructure réseau et augmentation de la bande passante;
- Remplacement des iPads désuets;
- Remplacement des points d'accès Wi-Fi;
- Migration et amélioration de la robustesse des applications GRICS;
- Déploiement d'une solution centralisée d'impression afin d'y inclure les élèves.

5. Annexe du rapport annuel

Rapport de la protectrice régionale de l'élève

La protectrice régionale de l'élève, Me Chloé Corneau, n'a reçu aucune plainte durant l'année scolaire 2024-2025. Une copie du sommaire exécutif du rapport annuel de Me Corneau est disponible à la page suivante.



Sommaire exécutif du rapport annuel d'activités 2024-2025

Protectrice régionale de l'élève – Région de la-Marée-Montante

PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA RÉGION

La région de la Marée-Montante couvre les régions administratives suivantes : Capitale-Nationale (partielle), Chaudière-Appalaches (partielle), Bas-Saint-Laurent, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Côte-Nord.

Elle est desservie par 13 centres de services scolaires, 2 commissions scolaires et 5 établissements privés.

Elle compte 84 849 élèves dont 82 847 au secteur public, 1570 au secteur privé et 432 en enseignement à la maison.

PROCESSUS DE TRAITEMENT DES PLAINTES



PRINCIPAUX CONSTATS EN LIEN AVEC LE RESPECT DE LA PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES PLAINTES ET DES SIGNALEMENTS

- **Délais** : Généralement respectés, mais certains retards et un manque de suivi inquiètent les plaignants.
- **Clarté de la Procédure** : L'information est parfois difficile à comprendre et les gens vers qui se tourner ne sont pas clairement identifiés.
- **Décisions écrites** : Souvent absentes, malgré l'obligation légale.
- **Confusion des rôles** : Certaines personnes, particulièrement dans le réseau privé, cumulent des fonctions — direction générale et responsable du traitement des plaintes — qui sont incompatibles et nuisent à l'impartialité du traitement.

Protecteur national de l'élève
200, chemin Sainte-Foy
bureau 7.40
Québec, Québec G1R 4X6
1 833 420-5233



LA RÉGION EN QUELQUES CHIFFRES

- 43 plaintes et signalements reçus ;
- 36 dossiers terminés ;
- 63 motifs analysés : 26 fondés, 33 non fondés ;
- 72 recommandations émises : 94,4 % acceptées, 79,4 % implantées.

PRINCIPAUX CONSTATS À LA LUMIÈRE DES PLAINTES REÇUES

- **Retard ou inaction dans la réponse des organismes scolaires** : Une réponse rapide, coordonnée et conforme est essentielle dans les situations complexes, car toute attente ou inaction des organismes scolaires peut aggraver les conséquences pour les élèves concernés.
- **Mise en œuvre inégale ou incomplète des outils de soutien aux élèves** : Bien que les outils encadrant le soutien aux élèves existent, leur application inégale ou incomplète crée un écart entre les obligations et la pratique, avec pour conséquence potentielle la privation de services essentiels ou la compromission de la sécurité des élèves.
- **Collaboration à renforcer entre les organismes scolaires et les partenaires, dont le Protecteur national de l'élève** : Une collaboration pleine entre les organismes scolaires et leurs partenaires est essentielle pour assurer la protection des élèves et prévenir les préjudices. Lorsque les recommandations d'une protectrice ou d'un protecteur régional de l'élève ne sont pas acceptées ou implantées, les risques de préjudices réels augmentent.
- **Violence sexuelle** : Des cas ont révélé des lacunes dans la formation du personnel et l'activation des mécanismes de protection prévus aux plans de lutte contre l'intimidation et la violence.

CONCLUSION

La Protectrice régionale souligne les efforts des partenaires scolaires, mais appelle à une vigilance accrue, une meilleure coordination et une culture de prévention pour garantir le bien-être et la sécurité des élèves.